

JUDO – SAISON 2026-2027 S'INSCRIRE EN 3 ETAPES

1 - S'INSCRIRE À BOIS-COLOMBES SPORTS

Choisir la formule qui correspond à votre enfant en fonction de son âge, de son niveau et du dojo.



Les inscriptions se font sur l'application MonClub



- Application mobile téléchargeable sur Smartphone (Code du club : BCSPORTS)
- Application web accessible via un navigateur : <https://bcs.monclub.app>

Pour la prise en compte des différentes aides possibles (CAF, Pass'Sport, Pass 92, LABAZ, etc.), nous contacter avant tout paiement en ligne.

2 - APTITUDE MÉDICALE

La fourniture d'un document attestant de votre aptitude à la pratique du judo est obligatoire dès le premier cours.

Vous trouverez les formulaires à télécharger sur notre site : <https://www.bcsjudo.fr>

Si vous êtes mineur :

- Si vous avez répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé, transmettez-nous **l'attestation de questionnaire de santé datée et signée** ;
- Si vous avez répondu OUI à au moins une des questions du questionnaire de santé, transmettez-nous un **certificat médical**.

Si vous êtes majeur :

- Si vous débutez le judo, transmettez-nous un **certificat médical** ;
- Si vous pratiquez déjà le judo :
 - o Si vous avez répondu NON à toutes les questions du questionnaire médical, transmettez-nous **l'attestation de questionnaire de santé datée et signée** ;
 - o Si vous avez répondu OUI à au moins une des questions du questionnaire médical, transmettez-nous un **certificat médical**.

Le remplissage du questionnaire de santé peut désormais se faire en ligne dans l'application MonClub. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de nous transmettre l'attestation signée.

3 – DEMANDE DE LICENCE

Vous devez faire votre demande de licence sur le site de la Fédération Française de Judo : <https://www.ffjudo.com>

Votre demande arrivera dans le panier du club qui la validera à partir de début septembre.

Le prix de la licence (46 €) est inclus dans le montant de votre cotisation à Bois-Colombes Sports.



Vous aurez besoin d'un kimono et d'une ceinture dès votre premier cours. Nous proposons à la vente des kimonos brodés au nom du club. Renseignez-vous auprès des professeurs.

NB : les enfants ne doivent pas arriver en kimono. Ils se changent dans les vestiaires.

Il vous faudra également une gourde et des tongs pour vous déplacer dans le dojo.



Démarrage des cours à partir du lundi 7 septembre 2026.

Pour nous contacter en cas de difficulté ou s'il vous manque un document : contact@bcsjudo.fr